

Comité filière GC bio

19 juin 2024

Groupe de travail de la filière grandes cultures bio
au sein d'Interbio Occitanie

Objectif : point d'étape à mi-campagne

Actualités réglementaires

Système de **dérogation temporaire des semences** tournesol oléique précoce et très précoce jusqu'au 6/08 – colza oléagineux en écran d'alerte.

Nouveau règlement européen de **lutte contre la déforestation** en décembre 2024. Objectif de minimiser le risque de concourir à la déforestation avec nos chaînes d'approvisionnement. L'UE est responsable d'environ 10% déforestation mondiale à travers ses imports. Devoir de vigilance des OS qui devront collecter des informations géographiques précises (GPS) des matières premières pour s'assurer qu'elles ne sont pas issues de la déforestation. Risque de rupture d'approvisionnement sur le soja importé.

Les leaders de la nutrition humaine type Danone se sont emparés du dossier, les autres attendent. Quid de la traçabilité des lots dans les pays hors UE ? La mise en œuvre effective de ce règlement pose question...

Conjoncture des filières GC bio

CA en diminution en grandes surfaces en diminution mais légère augmentation dans les autres circuits, dont +8% en artisans-commerçants. Mais ces chiffres sont portés par **l'inflation**.

2023 : fermeture de magasins bio qui se poursuit mais la **fréquentation repart** à la hausse. GMS toujours en baisse avec une inflation plus importante (**+12% inflation sur produits bio en GMS contre +4% en magasins spécialisés**) et une baisse de la fréquentation liée à la réduction de l'offre. La réduction des gammes bio des marques généralistes est identifiée comme la raison principale de cette baisse de fréquentation de la GMS.

La fermeture des magasins est compensée par une hausse des chiffres d'affaires, c'est à dire que les magasins qui ne fonctionnaient pas du tout ont fermé en premier.

France en tête avec l'Allemagne en valeur de marché mais pas en part de marché. Le **marché allemand repart avec de nombreux signaux positifs**. L'Allemagne a mis du bio dans le hard discount (Lidl) et ça marche. En France le prix reste prohibitif pour conquérir plus de parts de marché.

Débat : Campagne de com' autour de la bio : pourquoi ne pas communiquer directement sur les prix puisque c'est la préoccupation première surtout en période d'inflation et montrer que la bio n'est pas systématiquement plus chère que le conventionnel ? Campagne bio réflexe concentré sur les CSP+ qui consomment déjà du bio dans les magasins spécialisés alors que cela ne représente que 40% du marché contre 60% pour GMS...

Evolution négative en nombre d'animaux sur tous les cheptels sauf sur petits ruminants (maintien). Problématique car ce sont des gros consommateurs de céréales bio. Les premiers produits bio qui sont sortis des paniers des consommateurs sont les produits animaux et cela se répercute sur la moindre consommation de céréales bio.

Cette tendance est particulièrement forte sur les monogastriques qui accusent la crise : **-45% en 2 ans sur le poulet de chair bio** suite à la grippe aviaire et ne s'est pas relevé. Sur le marché conventionnel le marché se maintient.

Chiffres clés GC bio en 2023 (Agence Bio)

Occitanie : solde positif de production **+3%** mais **baisse des surfaces en conversion**. Gers toujours n°1 France en surfaces et nombre de producteurs en bio. L'Occitanie représente 21% des surfaces bio nationales. Surfaces en baisse comme dans la plupart des régions. En France on compte **21 500 producteurs bio**. Evolution de la courbe des surfaces qui baisse pour la première fois depuis longtemps.

L'Aveyron est passé devant l'Aude en termes de surfaces GC bio. L'Aude est très scindée climatiquement et la surface cultivable en céréales se réduit. **Gers, Haute Garonne et Aveyron** dans le top 3 des surfaces en céréales bio.

Baisse de surfaces en oléagineux, notamment drivée par la baisse des surfaces en soja en Occitanie. Cela concerne tous les départements occitans. Baisse importante en protéagineux également : surfaces divisées par 2 par rapport à 2021.

Focus coriandre : **Occitanie** leader en France en 2023 avec 1600 ha, devenu **12 000 ha en 2024**. Interrogation sur les obligations de rotation auprès de l'INAO ? La plupart des surfaces sont des **nouveaux arrivés sur la bio**. Possibilité de tourner avec du cumin... C'est clairement une course à la prime. La Draaf a **estimé 50 millions d'€ engagés** sur les surfaces déclarées en 2024. Ce problème est issu d'un défaut de classification car la coriandre graine (récolte machine) est classifié PPAM2 alors que cela devrait basculer en PPAM1 comme le lavandin. Mais cela ne peut être révisé que dans le Plan Stratégique National donc pas avant 2026. Attention au salissement de parcelle en coriandre, c'est une plante peu couvrante et peu intéressante agronomiquement. Le risque de repousse dans le blé suivant est préoccupant (plante à parfum → stock de blé meunier probablement déclassé si présence de coriandre).

Bilan de la campagne 2023-24

Enquête La Coopération Agricole (LCA) de mai 2024 sur les intentions de semis. L'Occitanie représente environ 20% des volumes nationaux de la LCA.

Part de collecte en Occitanie qui a tendance à baisser, on perd structurellement des parts de marché. Il y a des régions de production sur le bio qui se développent et qui ont des potentiels de production plus importants (Grand Est). Exemple du soja avec -26% : grosse perte de marchés.

→ A savoir : Un marché est dynamique quand on a **moins de 4 mois de report**. L'inquiétude sur la récolte 2024 est très localisée Sud.

Utilisation du BTH bio pour meunerie : forte réduction de l'activité de meunerie sur le bio. A priori plutôt sur une stabilité pour l'année qui arrive. 400 000 T de collecte de blé tendre l'an passé, même si on a -50% de collecte (ce qui se passe dans le sud), on arrive à couvrir le marché de la meunerie. Or dans le nord on n'anticipe pas -50% de collecte. Donc pour 2024 on n'anticipe pas de relève majeure des prix.

Utilisation FAB : deux ans précédents de fortes réductions et **perspectives négative** suite à la baisse significative du cheptel monogastrique. Triticale et orge : stocks relativement élevés en rapport de la baisse du cheptel. Beaucoup de **déclassement en conventionnel**.

Orge de brasserie en berne car moins de consommation de bière (relance avec les JO ?). Qui dispose de ces stocks ? Ce stock n'est pas disponible pour le marché, d'où une hausse de prix actuelle.

Maïs : on partait avec un **stock de report très faible**. Le maïs sera tardif cette année et aujourd'hui il n'y a plus de stock dispo. Les usines sont couvertes jusqu'à septembre et les récoltes ne seront qu'en octobre. On risque un temps de soudure. Les stocks de blé ne sont pas fourragers. Aujourd'hui le maïs vaut 50€ de plus que le blé et ce n'est pas justifié par ses qualités nutritionnelles.

Féverole et pois : collecte en augmentation. Stock correct.

Environ 10% de déclassement sur la collecte. Trois raisons principales de déclassement d'un point de vue OS :

- Déclassement pour raisons sanitaires « normales »
- Opportunités plus intéressantes sur le marché conventionnel, il serait dommage de s'en passer
- Besoin d'écouler les stocks avant la prochaine collecte

Conclusion : on ne ressent pas de stock très lourd aujourd'hui sur le marché mais les acheteurs sont tranquilles, ils savent que ces stocks existent. La demande est atone, on repart sur une stabilisation. On peut dire que nous sommes dans la première réelle période de crise de la bio.

Prévisionnel pour la campagne 2024-25

Les surfaces en grandes cultures bio sont en baisse : **-17% de surfaces** déclarées à la PAC. En revanche on note une **augmentation de surfaces « non-productives »** en luzerne ou coriandre. Au niveau des OS cela pose question sur la rentabilisation des silos et des outils. Certains OS ont pris des décisions radicales sur le territoire en fermant des sites. Ce problème de **surdimensionnement des outils de collecte** existe aussi en conventionnel.

Données issues de la Coopération Agricole

Evolution de **collecte prévisionnelle en 2024 à -34% en Occitanie** alors que cette baisse est beaucoup **moins forte au national -18%**. Il n'y a plus du tout de C2 en 2024 suite à l'arrêt des conversions dès 2023. L'Occitanie montre des dynamiques plus négatives que dans le reste de la France.

Facilité de déconversions : de nombreux producteurs ont reporté avoir facilement effectué une **déconversion-reconversion des parcelles** en bio depuis plus de 5 ans auprès des certificateurs, notamment pour mettre de la coriandre (aide à 900€/ha car considérée comme une PPAM2 sur les parcelles en conversion).

Pois chiche : L'Occitanie représente **79% des parts de collecte en pois chiche**, il s'agit d'une spécificité occitane.

Sarrasin : En 2024 beaucoup de production faite par défaut comme du sarrasin qui vont être difficile à commercialiser. A noter : cahier des charges très strict sur la présence **d'alcaloïde tropanique** dans le sarrasin (datura): refus de la benne au silo si détection datura. Attention aux zones à maïs irrigué notamment...

Le point de vue des acteurs

Val de Gascogne : **24 000T collectées en 2023 et seulement 12 000T prévu en 2024**. Ils avaient beaucoup de mixité et ces agriculteurs ont tout mis en conventionnel. Beaucoup de luzerne dans les assolements bio, aussi poussée par VDG car pas de perspective de commercialisation. Cela peut paraître curieux alors même que les silos à moitié vide pose des gros pbs de couts pour la structure mais les perspectives de commercialisation derrière sont en berne. VDG subi également des changements en interne avec l'arrêt des recrutements, le non remplacement des départs à la retraite, etc. **Gers Farine va avoir besoin blé bio, Presse de Gascogne besoin en tournesol oléique**. Capacité d'adaptation avec la **prestation** pour d'autres groupes sur le bio. Division de la production bio par 3 en 3 ans. Dès l'année prochaine des sites vont fermer (ex : Lombez). Année charnière, le rééquilibrage va prendre du temps mais les agriculteurs n'en n'ont pas tellement avec les problèmes de trésorerie actuels...

Agri Bio Union : déconversions, baisse de collecte, mise en retrait de production (luzerne), et problème de production sur les céréales à pailles (dates de semis décalées, extensification). **L'an passé 70 000 T de collecte, cette année vise les 50 000 T.** Fermeture de certains silos: au total **-30% d'unités de collecte.** Les déconversions à venir dépendront du marché conventionnel. Les aspects qualité ne rassurent pas pour défendre des marchés en alimentation humaine car la disponibilité est importante et les acheteurs peuvent faire un choix. **Les prix s'annoncent un peu meilleur mais le rendement va faire défaut.** Exemple légumes secs : 85% des légumes secs était produit dans le sud-ouest il y a seulement 3-4 ans → 3 ans de problèmes techniques → les acheteurs ont délocalisé, le marché n'a pas bougé. On va perdre des marchés car nous ne sommes pas fiables en volumes.

Chambre d'Agriculture du Gers : **-30 % céréales**, baisse du tournesol, soja en chute libre **-60% soja** en 2 ans. **+4 000 ha de luzerne et +6 000 ha de coriandre.** 40% de la surface ne sera pas productive. Baisse de la surface en pois chiche par rapport à l'an dernier. Diminution de la surface en bio mais augmentation du nombre de producteurs (coriandre). **Reste 25% SAU en bio.** Sarrasin, lin et maïs augmentent. Explosion du nombre d'agriculteurs en difficultés. Il y a un réel besoin d'aides supplémentaires sur les bios afin de maintenir ces exploitations.

Actions d'accompagnement des filières GC bio en région

Action filière brassicole régionale

Piloté par Océbio – Amélie Berger

Historiquement : 1 malterie occitane artisanale, majorité des appros en Europe et aux US.

Objectif : Volonté de s'approvisionner en local → construction d'une filière régionale.

Création ABBIO « **Association brasseur bio interprofessionnelle d'Occitanie** »

Enquête des besoins en volumes des brasseurs

Bilan campagne annuel / Modèles de contrats / Communication

Action filière blé-farine-pain bio régionale

Objectif : Créer des circuits courts, mieux intégrer pour sortir de ces problèmes de marché.

Etat des lieux de filières réalisé par un stage en 2023 (niveau départemental)

Construire des **outils pour valoriser le pain bio** dans la restauration hors domicile (argumentaire, fiches, annuaire, etc)

Travail avec les réseaux professionnels pour les **sensibiliser au pain bio**

Besoin en **compétences de la boulangerie artisanale bio** : farines non standard, levain, etc.